## Expansion des exportations—Loi

Comme pour de nombreux organismes du gouvernement fédéral, il nous faut revoir à fond et à tête reposée toutes les activités de la Société pour l'expansion des exportations. Il faudrait que nous puissions déterminer, dans le calme et sans aucune pression indue, ce qui est avantageux pour le Canada et ce qui ne l'est pas, et garantir que la politique nationale vise exclusivement à favoriser le Canada et non pas, comme c'est malheureusement le cas de certains prêts et programmes de la SEE, à causer de nouveaux problèmes au pays. Nous ne pouvons pas examiner maintenant le bill comme nous devrions le faire pour diverses raisons, et j'ai l'intention d'en expliquer quelques-unes, mais je signale en passant que nous comptons examiner les activités de la SEE dès que le Parlement aura adopté le principe de remettre automatiquement en question l'efficacité d'organismes fédéraux. C'est un principe que mes collègues et moi-même avons l'intention d'appliquer peu après les prochaines élections...

• (1522)

Des voix: Bravo!

M. Clark: ... afin que nous-mêmes et les contribuables canadiens puissions être sûrs de pouvoir remettre objectivement et attentivement en question l'efficacité des organismes actuels.

M. Pinard: Vous rêvez.

M. Clark: Mon collègue d'en face dit que je rêve. J'imagine qu'il veut dire que je rêve parce que je crois qu'il y aura des élections. Je lui signale que son parti ne peut pas fuir indéfiniment devant ses responsabilités. Le premier ministre (M. Trudeau) hésite à déclencher des élections pour l'instant, mais il devra le faire au plus tard en juillet de l'année prochaine. Il vous reste peut-être un an à gouverner si vous hésitez encore à affronter l'électorat comme vous l'avez fait ces dernières semaines. Mais nos jours sont comptés et les Canadiens pourront alors avoir un gouvernement qui présentera des mesures d'abrogation et d'autres mesures pour examiner et restreindre les activités des organismes qui ne servent pas l'intérêt national.

Des voix: Bravo!

M. Abbott: Puis-je poser une question au chef de l'opposition (M. Clark)?

M. Clark: Allez-y.

M. Abbott: J'aimerais savoir s'il compte présenter une disposition d'abrogation pour supprimer la SEE?

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Ce que je veux dire au ministre, monsieur l'Orateur, c'et qu'à mon avis, nous sommes loin du temps où les [M. Clark.]

députés de la Chambre des communes pouvaient exercer un contrôle véritable sur les activités et les dépenses du gouvernement du Canada. Le gouvernement dont fait partie le ministre a rompu avec cette tradition et nous avons bien l'intention de la rétablir. Et nous comptons le faire notamment en appliquant une mesure d'abrogation prévoyant qu'un comité parlementaire puisse étudier en détail l'efficacité des organismes comme la SEE. Ils feront l'objet d'un examen approfondi. Si nous constatons qu'ils ne remplissent pas leur mandat nous les abolirons. Si nous constatons que leur mandat est inadéquat, nous le modifierons. Le ministre conviendra, j'en suis sûr, que ce serait là une innovation très utile mais qu'elle ne verra pas le jour sans changement de gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Le problème pour l'instant est que le gouvernement a créé une crise, ce qui veut dire que nous ne pouvons pas soumettre la SEE à l'analyse qui s'impose parce que le gouvernement doit répondre à certaines pressions immédiates et légitimes. En bref, la SEE a déjà atteint ou est sur le point d'atteindre le plafond des prêts autorisés par la Chambre, de sorte que nous perdrons des marchés d'exportation pour les produits canadiens si la Chambre n'adopte pas rapidement ce bill qui relève ce plafond.

Si nous nous trouvons dans cette situation, c'est pour une bonne raison, et il y a ici un coupable et ce coupable c'est le gouvernement car il aurait pu présenter cette loi il y a long-temps pour nous permettre de l'étudier calmement sans être bousculés par les événements. Au lieu de se montrer prévoyant, le gouvernement a attendu à la dernière minute comme il le fait si souvent. Et il présente cette mesure à la Chambre en plein climat de crise, nous obligeant à nous prononcer trop rapidement sur une question qui peut entraîner le Canada à dépenser des milliards de dollars.

J'ajouterai simplement que la SEE n'est pas le seul exemple d'imcompétence technique en matière économique. Il y a aussi la loi sur les banques qui se fait attendre. Voilà plus de deux ans que le gouvernement a déposé à la Chambre son livre blanc sur la révision de la loi sur les banques. Les députés se souviendront que cette loi doit être révisée tous les dix ans. La dernière révision date de 1967. Au lieu de faire ce qu'il devait, le gouvernement a prorogé à deux reprises la loi de 1967. Il gère si mal ses affaires qu'il est incapable de présenter ses modifications, de présenter à temps un nouveau bill. On nous dit que le bill est prêt mais que le gouvernement ne veut pas le présenter, sans doute pour empêcher les Canadiens de comprendre ce que voulait dire le premier ministre l'autre jour, lorsqu'il m'a dit que la loi sur les banques traiterait des caisses populaires et des coopératives de crédit.